

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JANVIER 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le lundi 11 janvier à 20 heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 04 janvier 2021 conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RESTIF, Maire

PRESENTS: M. RESTIF, Mme PÉRON, M. LUGAND, Mme ROLLAND, M. BOUÉ, Mme RUPIN, M. AUBRÉE, Mme DESFOUX, M. LE VERGER, Mme PEZON, M. BLANDIN, Mme FERRÉ, M. BRÉAL, Mme LEGRAND, M. PETER, Mme MONHAROUL, M. AUBIN, Mme THEBAULT, M. DOUARD, Mme DELONGLÉE, M. LECELLIER, Mme BLANCHARD, M. DESMOTS, Mme PORAS, Mme REICHSTADT, M. GUIBERT

EXCUSÉ: M. MOQUET

POUVOIR:

SECRÉTAIRE: Mme PORAS a été nommée secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.

ORDRE DU JOUR:

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2020

Finances locales:

- 2) Appel à projet dynamisation des centres-villes et des bourgs ruraux de Bretagne Demande de subventions auprès de la Région Bretagne
- 3) Appel à projet dynamisation des centres-villes et des bourgs ruraux de Bretagne Demande de subventions auprès de l'Etat
 - 4) Demande de subvention au titre des amendes de police

Commande publique:

5) Marché dojo, danse et espace jeunes - Modification

Domaine et Patrimoine :

6) Aliénation véhicule communal

Ressources humaines:

7) Convention de mise à disposition d'un volontaire en Service Civique avec la Mission Locale du Pays de Vitré

Culture:

8) Convention de partenariat « Chef d'œuvre » pour la réalisation d'une fresque

Compte-rendu des décisions prises par délégation

Questions diverses

Monsieur Le Président ouvre la séance et soumet à l'Assemblée le PV de la réunion du 14 décembre 2020, il est adopté à l'unanimité.



01-21 Finances locales – Appel à projet dynamisation des centres-villes et des bourgs ruraux de Bretagne – Demande de subventions auprès de la Région Bretagne

Le conseil municipal, à l'unanimité sollicite la Région Bretagne pour une subvention de 200 000€ pour l'action de « densification du secteur Pavie », et de 260 000€ pour l'action de « prolongement des espaces publics centraux pour créer du lien avec le centre-ville » dans le cadre de l'Appel à projet Dynamisation des centres-villes et bourgs ruraux de Bretagne.

02-21 Finances locales – Appel à projet dynamisation des centres-villes et des bourgs ruraux de Bretagne – Demande de subventions auprès de l'Etat

Le conseil municipal, à l'unanimité sollicite l'Etat au titre du FNADT, pour une subvention de 145 000€ pour l'action d'« aménagement du parc écologique du ruisseau de Ste Croix » et de 80 000€ pour l'action « un lien social renforcé par de nouveaux lieux de vie associatifs », dans le cadre de l'Appel à projet Dynamisation des centres-villes et bourgs ruraux de Bretagne

03-21 Finances locales – demande de subvention au titre des amendes de police

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'aménagement d'une traversée de voirie pour mise en sécurité cycles et piétons rue Amiral Alexandre du Crest pour un coût estimatif de travaux de 5 000€, ainsi que pour l'aménagement de la voirie pour réduire la vitesse de circulation des véhicules avec sécurisation des traversées piétonnes rue Joseph Lancelot pour un coût estimatif de travaux de 20 000€.

04-21 Commande publique – Marché dojo, danse, espace jeunes - Modification

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification n°1 à intervenir au lot n°15 − entreprise BOSCHET pour un montant de + 1 054.44€ HT portant le marché du lot n°15 de 254 11.79 HT à 255 174.23€ HT

Il précise que le montant total du marché, suite à ces modifications, est porté de 1 739 564.53€ HT à 1 740 618.97€ soit 2 088 742.76€ TTC.

05-21 Domaine et patrimoine - Aliénation véhicule communal

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise la vente du véhicule MITSUBISHI CANTER C13 immatriculé BM-083-FQ, acheté en 2015 à la société Motoculture Belle Iloise représentée par M. Philippe Amouroux au prix de 8 000 euros.

06-21 Ressources humaines : Convention de mise à disposition d'un volontaire en Service Civique avec la Mission Locale du Pays de Vitré

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention tripartite de mise à disposition d'un volontaire en Service Civique entre la Mission Locale du Pays de Vitré, la commune de Retiers et le volontaire et précise que les crédits nécessaires pour le versement d'une prestation mensuelle de 107.58 €, pour la prise en charge de frais d'alimentation, de transport et de logement seront inscrits au budget.

07-21 Culture : Convention de partenariat « Chef d'œuvre » pour la réalisation d'une fresque

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la convention de partenariat à intervenir entre le lycée « La Champagne » et la Commune pour la réalisation du projet « Chef d'œuvre » session 2020-2022 et autorise M. le Maire à la signer.



Compte-rendu des délégations confiées au Maire par le conseil municipal

Déclarations d'intention d'aliéner :

Une décision de non préemption a été prise à l'occasion des cessions des parcelles :

- Section AB n° 191 sise 23 bd Henri Rajot, appartenant à Mme A. ALBERT, M. JC GERARD, Mme F. GERARD, Mme J. ALBERT et M. JP THOMAS (décision n°2020.91U)
- Section ZR n° 38 sise 1 Impasse Jean Moulin, appartenant à M. LOUASIL (décision n°2020.92U)
- Section AD n° 282 sise 9 rue Auguste Pavie, appartenant à M. et Mme PELHATE (décision n°2020.95U)
- Section AD n° 99, 98 et 97 sises 19-20 Place St Pierre, appartenant à Mmes RENEAU (décision n°2020.96U)

> Délégation du droit de préemption :

- Délégation à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne de l'exercice du droit de préemption pour l'acquisition des biens cadastrés section AD n°401 et 307 appartenant à Mme Catherine URVOY née REBOURS (décision n°2020.93U)
- Délégation à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne de l'exercice du droit de préemption pour l'acquisition des biens cadastrés section AD n°550 et 402 appartenant à M. Hervé REBOURS (décision n°2020.94U)

Cimetière

- Concession n°1844 pour une durée de 50 ans
- Concession n°1845 pour une durée de 30 ans
- Concession n°1846 pour une durée de 50 ans
- Concession n°1847 pour une durée de 15 ans

Questions diverses

Point crise sanitaire

M. le Maire précise que les résidents de l'EPHAD Pierre et Marie Curie ainsi que les salariés de plus de 50 ans pourront se faire vacciner à partir du 18 janvier.

Le Docteur TESSÉ a fait part de à la municipalité de sa réflexion avec l'ARS d'implanter un centre de vaccination sur le secteur. La Maison de Santé Pluridisciplinaire candidatera peutêtre et l'ancienne maison médicale de garde lui a été proposée pour cela. Aujourd'hui, selon le Docteur TESSÉ, l'évolution de l'épidémie est calme ces dernières semaines, mais il faut rester prudent car les effets des contaminations post 1^{er} de l'an vont bientôt se faire sentir.

Chaudière bois – Financement participatif

Mme RUPIN fait par d'une réflexion qui lui a été faite par un particulier sur le financement participatif de la chaudière bois. Elle souhaiterait savoir comment celui-ci a été organisé ? M. le Maire explique que ce financement qui a réuni 40 particuliers pour un montant de 50 000 € a fait l'objet d'une communication dans la presse fin 2019 par Roche aux fées Communauté et le groupe Nass&Wind. Ce financement a été ouvert quelques mois aux particuliers.

A Retiers, le 13 janvier 2021

Le Maire, Thierry RESTIF